

Pour diffusion immédiate

Prenez rendez-vous dès maintenant pour obtenir votre vaccin contre la grippe saisonnière

Longueuil, le 15 octobre 2018 – Les cliniques de vaccination contre la grippe saisonnière du CISSS de la Montérégie-Est débuteront le 1^{er} novembre 2018 et fonctionneront dorénavant sur rendez-vous seulement. Vous pouvez dès maintenant réserver votre plage horaire en visitant le site www.clicsante.ca. La prise de rendez-vous par Internet est simple, rapide, sécuritaire, confidentielle et accessible en tout temps. Le site qui offre ce service permet à la population de choisir le lieu, la date et l'heure qui lui conviennent en quelques clics et même de prendre rendez-vous pour plus d'une personne à la fois, lorsqu'on se fait vacciner en famille. Pour les personnes qui n'ont pas accès à Internet, il est aussi possible d'obtenir un rendez-vous par téléphone au 1 833 737-6606.

Les personnes ciblées pour la vaccination antigrippale gratuite cette année sont les suivantes :

- Les personnes atteintes de certaines maladies chroniques à partir de l'âge de six mois;
- Les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, quel que soit le stade de la grossesse;
- Les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- Les personnes âgées de 75 ans et plus;
- Les personnes vivant sous le même toit que les enfants de moins de six mois et celles mentionnées précédemment ainsi que les aidants naturels de ces personnes et de ces enfants;
- Les résidents des centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) et des ressources intermédiaires;
- Les travailleurs de la santé, en particulier ceux qui donnent des soins directs aux patients en centre hospitalier et en CHSLD.

Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les personnes âgées de 60 à 74 ans en bonne santé ne sont plus ciblées pour la vaccination antigrippale gratuite. Comme des études récentes ont démontré que leur risque d'hospitalisation et de décès associé à la grippe est comparable à celui de la population en bonne santé, leur vaccination contre la grippe n'est plus recommandée. Les personnes qui souhaitent tout de même être vaccinées pourront l'être gratuitement cette année. À compter de l'an prochain, elles devront payer pour le recevoir.

– 30 –

Information : Catherine Latendresse, conseillère en communication
catherine.latendresse.ciSSSme16@ssss.gouv.qc.ca
450 468-8431